

BILAN 2014

	2012	2013	2014
A C T I F			
Immobilisé	0,00	0,00	0,00
Equipement bureaux	2.656,45	2.656,45	2.656,45
Amortissement	-2.656,45	-2.656,45	-2.656,45
Equipement informatique	19.423,41	19.423,41	18.530,43
Amortissement	-19.423,41	-19.423,41	-18.530,43
Cautions			
Réalisable	36.228,11	43.140,94	67.724,88
Stock Alternatives Sud	11.695,00	10.621,60	8.778,00
Fonds Tricontinental			
Subsides à recevoir	23.636,11	20.961,90	42.188,60
Créances diverse		1.222,80	12.793,00
Charges à reporter		2.559,44	3.340,30
Produits à recevoir	897,00	7.775,20	624,98
Disponible	174.659,06	158.776,88	158.335,78
Dexia Banque	7.168,12	17.853,47	74.091,61
Banque Triodos	162.056,39	136.837,70	77.755,39
CIC France	996,17	812,17	1.964,17
CCP	4.078,52	3.161,83	3.298,03
Caisse	359,86	111,71	1.226,58
Transferts en cours			
Total de l'ACTIF	210.887,17	201.917,82	226.060,66
P A S S I F			
Fonds propres	154.700,18	136.484,31	151.796,86
Réserve sociale	8.676,27	8.676,27	8.676,27
Réserve immunisée	33.000,00	10.000,00	10.000,00
Résultats cumulés	68.457,29	113.023,91	113.345,07
Résultat exercice en cours	44.566,62	321,16	15.312,55
Provision pour Risques &		4.462,97	4.462,97
Exigible	56.186,99	65.433,51	74.263,80
Avances trésorerie / Emprunt			
Fonds tricontinental	-642,68	1.856,30	1.856,30
Charges sociales / Tiers	12.145,20	4.480,72	8.010,47
Provision pécules vacances	34.580,83	45.079,89	48.814,01
Provision APE (Forem)	4.923,14	4.923,14	6.239,37
Réserve DGCD			
Fournisseurs	5.180,50	2.454,95	2.053,01
Etudes / recherches en cours		1.554,70	
Charges à payer		5.083,81	7.290,64
Produits à reporter			
Total du PASSIF	210.887,17	201.917,82	226.060,66

F.C.G.

REVISEURS D'ENTREPRISES

Rue de Jausse 49 - 5100 Naninne



GUY CREMER
REVISEUR D'ENTREPRISES

Comptes de résultat 2014

Comparaison sur 3 années

	2012	2013	2014
PRODUITS (Recettes)			
Fonds propres :	32.005,24	38.154,84	45.089,47
Alternatives Sud (abonn.+ ventes)	21.777,12	19.116,16	17.198,00
Formation Cetri	3.470,00	3.837,81	4.531,95
Prestations de services	1.774,06	6.389,08	16.453,81
Dons	3.999,64	7.824,64	6.314,64
Fondation Tricontinentale			
Intérêts	984,42	987,15	591,07
Subsides :	415.944,77	406.505,50	422.219,22
DGD	206.186,87	222.752,02	211.134,15
Fédération Wallonie Brux. (Educ.perm)	93.282,44	93.282,43	93.842,12
Wallonie Bruxelles International			
Province Brabant wallon	6.133,00	6.061,00	5.825,00
FOREM	51.183,90	46.675,69	65.313,26
Maribel Social + SBPH-Bxl	30.991,46	33.190,36	36.687,08
Fonds social - Formation	2.940,00	1.420,00	2.813,78
Régul.subsides années antérieures			3.479,83
Subsides privés	25.227,10	3.124,00	3.124,00
Recettes extraordinaires :	3.441,00	23.000,00	0,00
Total des produits	451.391,01	467.660,34	467.308,69
CHARGES (Dépenses)			
Alternatives Sud :	26.319,51	28.793,37	27.133,39
Impression	19.885,40	20.389,17	19.639,60
Traduction, auteurs + documentation	2.593,43	586,12	750,00
Frais d'expédition	5.015,68	6.744,68	4.900,19
Variation de stock	-1.175,00	1.073,40	1.843,60
Documentation :	4.780,79	4.576,90	3.192,88
Abonnements revues + livres	4.780,79	4.576,90	3.192,88
Frais de fonctionnement :	27.614,43	33.698,10	26.961,78
Bureaux	6.129,30	6.218,55	6.261,06
Déplacements, transports	5.993,73	6.006,78	4.420,20
Communications (tél, fax, poste)	2.952,85	3.137,49	4.102,17
Fourn.bureau, photocopie,pt équipement	2.897,40	1.287,57	2.206,19
Informatique	4.643,98	11.675,74	6.479,89
Dotation amortissement	176,98		
Conférences,formations,frais réunions	3.235,27	1.712,50	2.353,86
Documentation, assur. RC	1.584,92	841,03	1.117,89
Charges diverses		2.818,44	20,52
Cotisations, honoraires, etc. :	7.840,28	23.359,96	11.579,01
Cotisations	925,00	1.045,00	990,00
Personnel mis à disposition	1.250,00	3.000,00	250,00
Honoraires et révision comptables	2.057,00	2.105,40	2.129,60
Honoraires évaluation		12.087,90	1.728,17
Honoraires divers	3.232,74	4.634,79	5.967,79
Frais asbl et frais bancaires	375,54	486,87	513,45
Coop. internationale et recherches	6.527,50	22.909,26	3.500,00
Etudes et recherches	6.527,50	22.909,26	3.500,00
Personnel :	333.741,88	349.538,62	379.629,08
Personnel Cetri (exécution)	333.741,88	349.538,62	379.629,08
Administration + autres			
Provisions		4.462,97	
Total des charges	406.824,39	467.339,18	451.996,14
Affecté à réserve DGCD	44.566,62	321,16	15.312,55
RESULTAT TOTAL	451.391,01	467.660,34	467.308,69

F.C.G.

REVISEURS D'ENTREPRISES

Rue de Jausse 49 - 5100 Naninne

GUY CREMER

REVISEUR D'ENTREPRISES

Comptes de résultat 2014
Répartition programme DGD et autres activités

	TOTAL	DGD	Autres
PRODUITS (Recettes)			
Fonds propres :	45.089,47	49.420,92	-4.331,45
Alternatives Sud (abonn.+ ventes)	17.198,00		17.198,00
Formation Cetri	4.531,95		4.531,95
Apport propre ONG dans le plan d'action		49.326,00	-49.326,00
Prestations de services	16.453,81		16.453,81
Dons & legs	6.314,64		6.314,64
Fonds Tricontinental			0,00
Intérêts	591,07	94,92	496,15
Subsides :	422.219,22	211.134,15	211.085,07
D.G.D.	211.134,15	211.134,15	0,00
SPF - Santé publique & environnement			0,00
Fédération Wallonie Bruxelles (Educ.perm.)	93.842,12		93.842,12
Wallonie Bruxelles International			0,00
Province Brabant wallon	5.825,00		5.825,00
FOREM (APE + Activa)	65.313,26		65.313,26
Maribel Social + SBFPH-Bxl	36.687,08		36.687,08
Fonds social - Formation	2.813,78		2.813,78
Régl.subsides années antérieures	3.479,83		
Subsides privés (ONG et autres)	3.124,00		3.124,00
Recettes extraordinaires	0,00		0,00
Total des produits	467.308,69	260.555,07	206.753,62
CHARGES (Dépenses)			
Alternatives Sud :	27.133,39	23.084,59	4.048,80
Impression / Livres	19.639,60	17.600,00	2.039,60
Traduction, droits auteurs + documentation	750,00	650,00	100,00
Autres (expédition)	4.900,19	4.834,59	65,60
Variation de stock	1.843,60		1.843,60
Documentation :	3.192,88	132,88	3.060,00
Abonnements revues	3.192,88	132,88	3.060,00
Réseau Sudoc			0,00
Frais de fonctionnement :	26.941,26	7.310,91	19.630,35
Bureaux	6.261,06	0,00	6.261,06
Déplacements, transports	4.420,20	2.926,08	1.494,14
Communications (tél, fax, poste)	4.102,17	2.297,79	1.804,38
Frais de bureau, réparations	2.206,19	470,61	1.735,58
Informatique, consommables	6.479,89	1.357,60	5.122,29
Dotation amortissements	0,00		0,00
Conférences, colloques, formation	2.353,86		2.353,86
Documentation, assurance RC	1.117,89	258,85	859,04
Cotisations, honoraires, etc. :	11.579,01	0,00	11.579,01
Cotisations	990,00		990,00
Personnel mis à disposition	250,00		250,00
Honoraires révision compta	2.129,60		2.129,60
Honoraires évaluation	1.728,17		1.728,17
Honoraires divers	0,00		
Taxe ASBL + Moniteur	5.967,79		5.967,79
Frais bancaires	513,45		513,45
Coopération Internation. et recherches :	3.500,00	0,00	3.500,00
Subside aux projets			0,00
Etudes, recherches	3.500,00		3.500,00
Personnel :	379.629,08	200.082,19	179.546,89
Appointements + charges sociales	379.629,08	200.082,19	179.546,89
Personnel (frais de structure)			0,00
Provision pour risques & charges	0,00		0,00
Charges diverses	20,52		20,52
Total des charges	451.996,14	230.610,57	221.385,57
Reprise réserve DGCD			0,00
Part propre ONG supplémentaire			0,00
Bénéfice / (Perte) de l'exercice :	15.312,55	29.944,50	-14.631,95
R E S U L T A T T O T A L	467.308,69	260.555,07	206.753,62

[Signature]
RUPPREMTER
REVISEUR D'ENTREPRISES

F.C.G.
REVISEURS D'ENTREPRISES
Rue de Jausse 49 - 5100 Naninne

« CENTRE TRICONTINENTAL » A.S.B.L.

EXERCICE 2014

**RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES
CONCERNANT LE RAPPORT FINANCIER**

Conformément à l'arrêté royal du 24 septembre 2006 relatif à la subvention de programmes et projets, et complémentaiement à l'arrêté ministériel du 30 mai 2007 portant mesures d'exécution de l'arrêté royal précédent, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

ATTESTATION SANS RESERVE DES COMPTES ANNUELS

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2014, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à **€ 226.060,66** et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de **€ 15.312,55**. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par l'arrêté royal du 24 septembre 2006 relatif à la subvention de programmes et projets, et complémentaiement de l'arrêté ministériel du 30 mai 2007 portant mesures d'exécution de l'arrêté royal.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour l'établissement des comptes au 31/12/2014.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de l'association en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par l'association ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Opinion.

A notre avis, les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

MENTIONS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le respect par l'association des statuts ainsi que de la Loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations, relève de la responsabilité de l'organe de gestion.

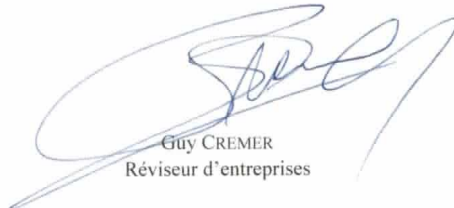
Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels.

Conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 24 septembre 2006 relatif à la subvention de programmes et projets, et complémentirement de l'arrêté ministériel du 30 mai 2007 portant mesures d'exécution de l'arrêté royal, nous avons examiné les états financiers qui doivent être signés par le réviseur d'entreprises. Nous avons identifié ces états par notre signature. Les travaux de contrôle ont été exécutés conformément à la réglementation précitée et sont moins étendus qu'une révision complète. Nos contrôles avaient pour but :

- de vérifier, au travers de contrôles de conformité, si les données financières reprises dans les états financiers concordent avec la comptabilité ;
- de déterminer, au travers d'un examen analytique et de la demande d'informations utiles, si les états financiers mentionnés ci-dessus ont été établis :
 - conformément à l'arrêté royal du 24 septembre 2006 relatif à la subvention de programmes et projets, et complémentirement de l'arrêté ministériel du 30 mai 2007 portant mesures d'exécution de l'arrêté royal ;
 - en application des mêmes règles de comptabilisation et d'évaluation que celles appliquées pour l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2014.

Suite à nos contrôles, nous confirmons que nous n'avons pas identifié d'indices qui nécessiteraient des adaptations importantes aux états concernés du rapport financier établis au 31 décembre 2014.

Naninne, le 13 mai 2015
SCRL « F.C.G. RÉVISEURS D'ENTREPRISES »
Commissaire
représentée par



Guy CREMER
Réviseur d'entreprises